



Litige avec locataire au sujet de la chaudière

Par **catherine**, le **19/04/2010** à **17:09**

Bonjour,

j'ai bien lu votre réponse , j'essaie de calmer la locataire rien n'y fait , la chaudière n'est pas très ancienne et est entretenue chaque année, j'ai signé le bon pour travaux et donné un acompte, ma locataire veut elle même faire intervenir quelqu'un d'autre et m'envoyer la facture en à t'elle le droit alors que j'ai déjà engagé les réparations ?

D'avance merci

Par **fabienne034**, le **19/04/2010** à **17:17**

bonjour,

non la locataire n'a pas le droit,

elle doit passer par votre entreprise

pour tout savoir sur les obligations du propriétaire et du locataire dans le bail :

<http://www.fbls.net/contratlocationvide.htm>

Par **catherine**, le **20/04/2010** à **11:37**

merci de m'avoir répondu aussi rapidement.
le chauffagiste est intervenu hier après midi et finalise les travaux aujourd'hui.

cordialement à vous